## MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES** 



## REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## (DIFFUSION GENERALE)

Objet: Changement de raison sociale et d'adresse postale

Réf. : Courrier Ets AMAL n° BSI/ETS A/2020/060 du 09/04/2020.

J'ai l'honneur de faire connaître à de l'ensemble du service et des usagers, que conformément à la correspondance visée en référence, la société AMAL Transit, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00430Z, a changé de dénomination et d'adresse postale.

Elle se nomme, désormais, Etablissement AMAL (Ets AMAL) et est au 05 BP 718 Abidjan 05.

Par conséquent, les obligations et avantages de la société AMAL Transit, vis-à-vis de l'Administration des douanes, sont transférés d'office à Ets AMAL.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

Le Directeur Général CA Pierre A.